
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce le 3 septembre 2013, à compter de 20h00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis formant quorum sous la présidence de monsieur maire Claude Jutras.

Monsieur Claude Geoffrion, directeur général et secrétaire-trésorier, assure le greffe.

1- OUVERTURE DE LA SESSION

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2013-09-99

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition du conseiller Pierre St-Louis, appuyé par le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - a) Affaires découlant de la séance du 2 juillet 2013 : suivi
 - b) Lecture et adoption des comptes
 - c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires des 18 juin et 25 juillet 2013
 - d) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 juin 2013
 - e) Règlement N° 286 ayant pour objet la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'hygiène du milieu – Adoption
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
 - a) Rapport du représentant
 - b) Réparation d'une conduite d'égout et construction d'une nouvelle installation septique
 - c) Rénovation du centre communautaire
 - d) Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Cible volontaire
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
 - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
 - a) Rapport du représentant
 - b) Signaux d'arrêt obligatoire sur la rue Labonté
 - c) PAARRM – Subvention de 14 000 \$ accordée pour l'amélioration des chemins de la Beauce et du Second-Ruisseau
 - d) Réfection du ponceau du Fossé Noir sur le chemin de la Beauce
 - e) Installation d'une purge manuelle sur le réseau d'aqueduc

- 8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ
 - a) Rapport du représentant
- 9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
 - a) Rapport de la représentante
 - b) Appui à une demande à la CPTAQ – Nouvelle construction au 189, chemin de la Beauce
- 10- ENVIRONNEMENT
 - a) Rapport du représentant
- 11- CULTURE ET PATRIMOINE
 - a) Rapport des représentants
 - b) Réseau biblio – Renouvellement de la convention
- 12- LOISIRS
 - a) Rapport de la représentante
- 13- AUTRES DOSSIERS
 - a) Société d'agriculture du Comté de Verchères – Inauguration officielle du chapiteau le 8 septembre 2013
- 14- PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15- CORRESPONDANCE
- 16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

2013-09-100

3- PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2013 – ADOPTION

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis et résolu unanimement :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2013 tel que déposé.

ADOPTÉE

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a) Le directeur-général résume le suivi fait aux décisions du conseil.

b) Lecture et adoption des comptes

2013-09-101

CONSIDÉRANT le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de juillet et août 2013 au montant de 75 670,09 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par le conseiller Ghislain Beauregard et résolu unanimement :

Que la liste des comptes en date du 3 septembre 2013 au montant de 75 670,09 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

c) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt des procès-verbaux des assemblées ordinaires des 18 juin et 25 juillet 2013

Les membres du Conseil prennent connaissance des procès-verbaux des assemblées ordinaires des 18 juin et 25 juillet 2013.

d) MRC de Marguerite-D'Youville – Dépôt du procès-verbal de l'assemblée extraordinaires du 27 juin 2013

Les membres du Conseil prennent connaissance du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 27 juin 2013

e) Règlement ayant pour objet la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'hygiène du milieu

2013-09-102

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion avec dispense de lecture a été donné lors de la séance ordinaire du 2 juillet 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

D'ADOPTER le règlement ayant pour objet la création d'une réserve financière pour le financement de dépenses relatives à l'hygiène du milieu, numéro 286

ADOPTÉE

5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

a) Rapport du représentant

b) Réparation d'une conduite d'égout et construction d'une nouvelle installation septique

2013-09-103

CONSIDÉRANT les problèmes constatés lors de l'utilisation des toilettes au sous-sol du Centre communautaire ;

CONSIDÉRANT que, suite à une inspection par caméra de la conduite d'égout entre le Centre communautaire et la fosse septique, il a été constaté que cette conduite est l'objet d'un affaissement majeur ;

CONSIDÉRANT les règlements municipaux concernant les installations septiques ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par le conseiller Pierre St-Louis, et unanimement résolu :

QUE les procédures soient entreprises immédiatement afin de remplacer le tuyau endommagé et de procéder à la construction d'une nouvelle installation septique et de retenir à cet effet les services de Monsieur Nicolas Turcotte, ingénieur, pour préparer les plans et devis nécessaires à cet effet.

ADOPTÉE

c) Rénovation du centre communautaire

Monsieur le maire informe les membres du conseil que l'appel d'offres, le devis et les plans relatifs au réaménagement du Centre communautaire ont été publiés sur le site SEAO et que la date d'échéance des travaux est prévue pour le 2 décembre 2013.

d) Réduction des émissions de gaz à effet de serre – Cible volontaire

2013-09-104

CONSIDÉRANT le plan d'action de la Municipalité concernant la réduction d'émission des gaz à effet de serre dans le cadre du programme Climat municipalités ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe, et unanimement résolu :

QUE la Municipalité de Calixa-Lavallée adopte une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 10 à 15% pour la section corporative et de 5% pour la section de la collectivité par rapport à l'année 2009, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2011-

2015 », attendu que les conditions économiques et politiques soient favorables à la mise en place des diverses mesures envisagées.

ADOPTÉE

6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES

a) Rapport du représentant

Monsieur le conseiller Daniel Plouffe informe le conseil que nous sommes en attente d'information supplémentaire concernant le dossier de la régie de police.

7- VOIRIE ET AQUEDUC

a) Rapport du représentant

Monsieur le conseiller Ghislain Beauregard avise le conseil qu'il sera procédé à des travaux de resurfaçage et de lignage sur le chemin de la Beauce, le chemin du Second-Ruisseau et la rue Lavallée

b) Signaux d'arrêt obligatoire sur la rue Labonté

Monsieur le maire rappelle que des panneaux indicateurs préviennent de l'installation d'arrêts obligatoires sur la rue Labonté à l'intersection du chemin de la Beauce le 24 septembre 2013 ; un clignotant rouge sera également installé.

c) PAARRM – Subvention de 14 000 \$ accordée pour l'amélioration des chemins de la Beauce et du Second-Ruisseau

La subvention de 14 000 \$ demandée pour l'amélioration des chemins de la Beauce et du Second-Ruisseau a été accordée.

d) Réfection du ponceau du Fossé Noir sur le chemin de la Beauce

2013-09-105

CONSIDÉRANT les risques d'affaissement du ponceau du Fossé Noir sur le chemin de la Beauce ;

CONSIDÉRANT l'urgence des travaux à effectuer ;

CONSIDÉRANT le projet préparé par Monsieur Luc Déry, ingénieur ;

CONSIDÉRANT l'opinion de la firme BMI experts-conseils Inc. sur la faisabilité du projet sans nuire à la capacité d'évacuation des eaux ;

CONSIDÉRANT la soumission présentée par C Perreault Construction Inc. au montant de 21 700 \$ plus taxes comprenant l'insertion d'un nouveau tuyau en acier, le recouvrement trench coat à l'intérieur du tuyau existant et l'injection de béton entre les deux tuyaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Daniel Plouffe, et unanimement résolu :

QUE les travaux de réfection du ponceau du Fossé Noir soient entrepris sans autres délai et que les travaux soient confiés à la firme C Perreault Construction Inc. pour le montant de 21 700 \$ plus taxes ;

QUE monsieur le maire Claude Jutras et le directeur général Claude Geoffrion soient et ils sont autorisés à signer le contrat à intervenir avec la firme C Perreault Construction Inc.

ADOPTÉE

e) Installation d'une purge manuelle sur le réseau d'aqueduc

2013-09-106

CONSIDÉRANT la nécessité d'installer une purge manuelle sur le réseau d'aqueduc à la limite des municipalités de Calixa-Lavallée et Verchères ;

CONSIDÉRANT la soumission de C. Perreault Construction Inc. au montant de 2 465,00 \$ plus taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu :

QUE la Municipalité fasse procéder à l'installation d'une purge manuelle à la limite des municipalités de Calixa-Lavallée et Verchères et de confier les travaux à C. Perreault Construction Inc.

ADOPTÉE

8- TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTÉ

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à signaler.

9- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à signaler.

b) Projet de construction d'une résidence au 189, chemin de la Beauce – Jean-Pierre Lafrance et Brigitte Hartmann – Appui auprès de la CPTAQ

2013-09-107

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une résidence déposé par Monsieur Jean-Pierre Lafrance et Madame Brigitte Hartmann ;

CONSIDÉRANT que ce projet est destiné à remplacer une construction déjà utilisée comme résidence ;

CONSIDÉRANT que le projet présenté est conforme à la réglementation de la Municipalité et qu'il représente une importante amélioration à la propriété au niveau de la qualité de construction et qu'il s'inscrit bien au point de vue architectural au patrimoine bâti sur le chemin de la Beauce ;

CONSIDÉRANT que la construction de cette nouvelle résidence en remplacement de celle existante ne mettra pas en péril l'affectation agricole du terrain sur lequel elle sera érigée, la construction actuelle devant être démolie et le terrain ne devant faire l'objet d'aucune opération de lotissement ou de morcellement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu :

D'APPUYER la demande de Monsieur Jean-Pierre Lafrance et Madame Brigitte Hartmann et de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'autoriser la construction d'une nouvelle résidence en remplacement de celle existant déjà (laquelle sera alors démolie).

ADOPTÉE

10- ENVIRONNEMENT

a) Rapport du représentant

Il n'y a rien de particulier à signaler

11- CULTURE ET PATRIMOINE

a) Rapport des représentants

Madame la conseillère Éva Böröcz rappelle aux membres du conseil que les journées de la culture auront lieu du 27 au 29 septembre 2013 et qu'à cette occasion il y aura une exposition de peintures, photos et œuvres d'artisans.

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis a assisté à l'assemblée du CLD Culture le 27 août 2013 et transmettra toutes les informations au Comité de la culture.

2013-09-108

b) Réseau biblio – Renouvellement de la convention

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont pris connaissance de la lettre de Mme Jacqueline Labelle, directrice générale du Réseau BIBLIO de la Montérégie, lettre en date du 21 août 2013 concernant le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système modulé pour la bibliothèque affiliée à Simba ;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire continuer de bénéficier du service du Réseau bibliothèque pour les prochaines années ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le renouvellement de la « convention pour l'exploitation d'un système modulé pour la bibliothèque affiliée à Simba » et

D'AUTORISER monsieur le maire et le directeur général Monsieur Claude Geoffrion à signer la convention devant intervenir entre la municipalité et le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. (C.R.S.B.P.M)

ADOPTÉE

12- LOISIRS

a) Rapport de la représentante

Madame la conseillère Sylvette Savaria souligne la fin des camps de jour et que cette année a été couronnée de succès, 41 enfants ayant participé aux activités cette année contre 26 enfants l'an dernier.

13- AUTRES DOSSIERS

a) Société d'agriculture du Comté de Verchères – Inauguration officielle du chapiteau le 8 septembre 2013

Monsieur le maire rappelle que tous sont invités à cette inauguration.

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes dans l'assistance.

Madame Louise Beaulieu indique la présence d'un important nid de poule sur le rang St-Joseph et monsieur le conseiller Ghislain Beaugard enverra monsieur André Vincent procéder à la réparation.

15- CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière

16- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2013-09-109

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Éva Böröcz, appuyée par le conseiller Daniel Plouffe et résolu unanimement que la présente session soit levée à 20h17.

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Claude Geoffrion
Directeur général et secrétaire-trésorier